

Rapport d'activité 2022

Berne



La formation pratique en travail social chez Pro Infirmis

Compte rendu de la praticienne formatrice

Pro Infirmis offre aux assistantes et assistants sociaux en devenir diverses possibilités d'approfondir leurs acquis sur le terrain. Cela nous permet, d'une part, d'assumer notre responsabilité face à la nouvelle génération de professionnels, et, d'autre part, de maintenir la qualité de nos prestations sur le long terme.

Pour que les assistantes et assistants sociaux en formation puissent contribuer à la bonne marche de l'organisation, il convient de les informer en détail sur nos processus, notre culture d'entreprise et nos structures. Nous tenons aussi à leur assurer de bonnes conditions de travail et d'apprentissage. Ils et elles doivent pouvoir s'entraîner et réfléchir à leur future profession.

Mon travail de praticienne formatrice est complexe, car je dois répondre à diverses attentes : celles de l'organisation offrant le stage, de la clientèle, de la Haute école spécialisée bernoise, des personnes en formation et les miennes propres. Ce qui m'amène à concilier plusieurs rôles : assistante sociale, formatrice accompagnante et représentant les étudiantes et étudiants, mais aussi mandataire de la Haute école spécialisée bernoise. J'ai des rôles informels de personne de confiance et de collègue, mais parallèlement, j'ai aussi une fonction de surveillance et d'évaluation. Dans mon quotidien professionnel,

il ne m'est pratiquement pas possible de tout régler simultanément, et je suis obligée de fixer des priorités. Les besoins des clientes et clients – au cœur des activités de Pro Infirmis – viennent en tout premier. Juste après, je place ma tâche de praticienne formatrice, car, l'ayant vécu moi-même, je sais à quel point un stage peut être déterminant pour acquérir de l'expérience et des compétences et pour construire son identité de professionnel-le du travail social.

Point de vue de l'assistant social en formation

J'ai postulé pour un stage chez Pro Infirmis, parce que je peux entièrement m'identifier avec les valeurs de l'organisation. Il est très important pour moi d'apporter ma contribution à une société inclusive dans le cadre de mon engagement professionnel.

Dans le service de consultation, le travail est très diversifié, tout comme les besoins des clientes et clients. Offrir un conseil individuel pouvant toucher tous les domaines de la vie est pour moi un défi passionnant. En cas de survenance d'une maladie, la situation du client peut vite devenir très complexe surtout si plusieurs assurances sociales sont impliquées. Dans de tels cas, je suis heureux de pouvoir profiter de la longue expérience et des connaissances de ma formatrice, ainsi que de l'expertise de toute l'équipe. En même temps, j'acquies une pratique du conseil orienté solution. Chaque jour, je peux appliquer les connaissances acquises à la Haute école et en tirer de précieux enseignements. Je suis aussi amené à considérer des questions d'éthique professionnelle et à réfléchir à ma posture en tant qu'assistant social. Je trouve encourageant que Pro Infirmis



permette ce type de processus. L'organisation m'offre un environnement favorable pour apprendre et me forger une identité professionnelle.

Denise Wissler-Fahrni

assistante sociale, centre de consultation Berne-Ville

Elias Bannwart

stagiaire en travail social, centre de consultation Berne-Ville

L'année 2022 en chiffres

Consultation sociale	35'963 heures
Brefs conseils	5'343 heures
Relations publiques, conseil spécialisé et collaboration institutionnelle	6'576 heures
Conseil spécialisé en assistance (incl. coordination)	1'392 heures
Accompagnement à domicile (incl. gestion/coordination)	5'329 heures
Prestations financières	
Prestations d'aide aux personnes en situation handicap (PAH)	CHF 1'580'648
Fonds internes Pro Infirmis Berne et Pro Infirmis Suisse	CHF 241'802
Fonds externes et fondations	CHF 380'609

Compte d'exploitation 2022

	2022	2021
Produits de la récolte de fonds	132	257
Subventions AI	4'178	4'178
Produits des prestations de services	274	291
Subvention du canton	889	883
Subventions des communes	3	4
Autres produits	522	545
Total produits d'exploitation	5'998	6'158
Charges de personnel	-5'498	-5'701
Charges client·e·s et org. handicap	-196	-213
Autres charges d'exploitation	-856	-832
Total charges d'exploitation	-6'550	-6'746
Résultat d'exploitation	-552	-588
Résultat financier	2	3
Résultat extraordinaire	3	-
Résultat sans rapport avec les prestations	5	3
Résultat avant variation du capital des fonds	-547	-585
Variation du capital des fonds	-70	46
Résultat annuel kCHF	-617	-539

Direction cantonale de Berne

Comité cantonal

Dr. en droit Sarah Schläppi, Berne,
Présidente
Bruno Riva, Derendingen, Vice-président
Dr. med. Manuel Moser, Berne
Etienne Broglie, Reconvilier
Hans-Peter von Bergen, Meiringen
Ueli Etzweiler, Berne

Direction cantonale de Berne

Schwarztorstrasse 32
3007 Berne
Tél. 058 775 15 65
bern@proinfirmis.ch

Walter Zuber
Directeur cantonal

Nos services dans le canton de Berne

Bern-Stadt
Bern-Mittelland
Brunngasse 30
3011 Berne
Tél. 058 775 13 57
be-mi@proinfirmis.ch

Biel-Seeland
Bienne-Jura bernois
5, rue du Manège
2502 Bienne
Tél. 058 775 14 32
biel@proinfirmis.ch
bienne-jb@proinfirmis.ch

Emmental-Oberaargau
Poststrasse 10
3401 Berthoud
Tél. 058 775 14 55
bula@proinfirmis.ch

Oberland
Niesenstrasse 1
3600 Thoune
Tél. 058 775 13 00
thun@proinfirmis.ch

Prestations particulières

**Fondation transports-handicap
du canton de Berne**
Tél. 031 307 40 40
info@stiftung-btb.ch
www.stiftung-btb.ch

Fondation profil – travail & handicap
Tél. 058 775 29 70
www.profil.proinfirmis.ch

Pro Infirmis a besoin de vos dons.
Un grand merci!

IBAN : CH91 0900 0000 3001 3891 5

www.proinfirmis.ch

Pro Infirmis remercie les fondations suivantes:

- Stiftung Marchesa Esther Medici del Vascello
- Paul Hess Stiftung
- Max Bircher Stiftung

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEW (service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique collectant des dons). Le label de qualité ZEW garantit que tous les dons sont affectés aux buts fixés par l'institution et que sa comptabilité est dûment vérifiée.

